

	<h2>GRILLE TARIFAIRE</h2> <h3>TRANSPORT SCOLAIRE 2024-2025</h3>
---	---

Le transport du matin et du soir est **GRATUIT** pour :

- L'élève du préscolaire 4 ans qui demeure à plus de 400 mètres de son école de quartier;
- L'élève du préscolaire 5 ans qui demeure à plus de 800 mètres de son école de quartier;
- L'élève de niveau primaire et secondaire demeurant à plus de 1600 mètres de son école de quartier.

Voici les services offerts avec frais :

Aucun parcours ni point d'arrêt engendrant des coûts additionnels ne sera modifié pour accommoder un élève bénéficiant de ce privilège.

Description	Frais Septembre à juin	Frais Mars à juin	Explication
Garde partagée ou transport à une 2^e adresse	213 \$	103,90 \$	S'applique aux élèves qui ont une adresse complémentaire (gardienne) ou une deuxième adresse (garde partagée).
Choix d'école	213 \$	103,90 \$	S'applique aux élèves qui fréquentent une école autre que leur école de quartier lorsqu'il y a de la place et qu'un circuit de transport existe déjà.
Places disponibles (matin et soir)	213 \$	103,90 \$	S'applique aux élèves non admissibles au transport (marcheurs) lorsqu'il y a de la place dans l'autobus et qu'un circuit existe déjà. Date limite pour une demande : 15 décembre, sauf si nouvelle inscription au sein du CSSOB
Laissez-passer temporaire	5 \$/jour		Obligatoire pour un autre circuit (cette somme est perçue et administrée par les écoles concernées).
	Gratuit		Obligatoire pour un même circuit .

De septembre à juin, aucun remboursement à l'exception de ceux qui déménagent dans un autre centre de services scolaire ou autres conditions énumérées à la politique de gestion du transport..

Les montants sont payables à l'échéance indiquée sur la facturation. Pour les factures en souffrance, aucune demande de services pour 2024-2025 ne sera analysée avant la réception du paiement complet des montants dus.

Les réponses aux demandes de places disponibles seront transmises à compter du 15 octobre de l'année en cours. Cependant, le service du transport tentera de compléter l'attribution de celles-ci le plus rapidement possible.